

N° 22/23 /MESR/SG/DES/2021

Lomé, le **03 DEC 2021**

LE MINISTRE

à
**Monsieur le président de
l'Université de Lomé**

LOME

Objet : V/L n°593/UL/P/SG/2021 du 23 novembre 2021

Monsieur le président,

J'accuse réception de la lettre ci-dessus référencée par laquelle vous m'avez fait parvenir les avis de la commission scientifique et pédagogique, de la commission LMD et de la direction des affaires académiques et de la scolarité (DAAS) de l'Université de Lomé pour une demande d'accréditation et d'ouverture des offres de formation de trois (3) masters du centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME).

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer que je marque mon accord pour l'accréditation et l'ouverture de ces parcours masters.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.



Prof. Majesté N. Ihou WATEBA